



5.

Modifications au *Règlement général des EVQ*

Compte-rendu de la consultation et proposition soumise au vote

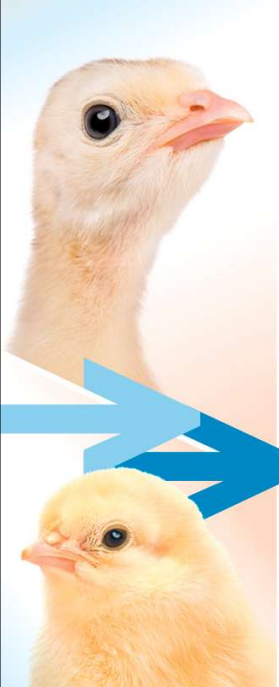
Assemblée générale extraordinaire des membres des Éleveurs de volailles du Québec
Richelle Fortin, directrice générale



ENSEMBLE, BÂTISSONS L'AVENIR



1



Plan de la présentation

- Résumé de la proposition
- Étendue de la consultation
- Thèmes abordés par les participants :
 - a) Mode électoral du président
 - b) Comité exécutif
- Décision du conseil d'administration (proposition soumise au vote)



AGE 2025 – Compte-rendu de la consultation | Règlement général des EVQ



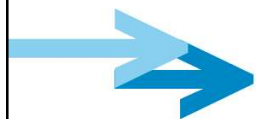
2

 Résumé de la proposition		
MODE ÉLECTORAL DU PRÉSIDENT DES EVQ	Actuel	Projeté
Date de l'élection	1 ^{er} CA après l'AGA	Mises en candidature 14 jours avant l'AGA. Élection à l'AGA.
Éligibilité	Membres du CA	✓ Présidents et v-p d'un syndicat affilié ✓ Président sortant des EVQ ✓ Président dindon
Élu par	Membres du CA	Délégués, prés. EVQ et prés. dindon
Durée du mandat	1 an	1 an
Limite de mandats	Non	Oui (8 ans)
Conserve son poste en région	Oui	Non
Nombre d'administrateurs	11 (2 par région + représentant dindon)	12 (président EVQ + 2 par région + président dindon)

3

 Résumé de la proposition	
Le comité exécutif	
Mandat actuel	Mandat proposé
15.06 Le comité exécutif administre les affaires courantes des EVQ et de tout plan conjoint dont ils ont l'administration, prépare le budget, retient les services d'employés, vote les dépenses administratives. Il doit faire rapport de ses actes au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.	15.06 Le comité exécutif traite des questions nécessitant des décisions urgentes et exceptionnelles qui affectent l'organisation et se réunit aussi souvent que nécessaire. Il doit faire rapport de ses actes au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.
➤ Composition proposée : Président et les 2 vice-présidents 	

4



ENSEMBLE,
BÂTISSONS L'AVENIR

Résumé de la proposition

Autres modifications

1. Annexe 2 - Formation et composition des comités des EVQ

- Abolition de la dernière section qui détaille la composition des comités.

2. Annexe 3 - Règles d'éthique et code de déontologie

- Modification de certains articles liés aux devoirs généraux et au processus de traitement des plaintes.

✓ Aucun commentaire n'a été fait sur ces deux volets pendant la consultation.



5

ÉTENDUE DE LA CONSULTATION

- Rencontres en présentiel dans les cinq régions | 149 participants
- Séance Zoom | 27 participants



6

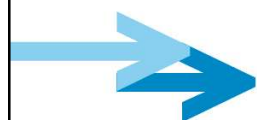


THÈMES ABORDÉS PAR LES PARTICIPANTS

- a) Mode électoral du président
- b) Comité exécutif



7



ENSEMBLE,
BÂTISSONS L'AVENIR

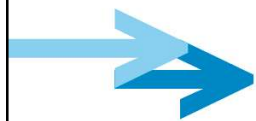
a) Mode électoral du président

Durée du mandat :

- Le mandat d'un an est jugé trop court par plusieurs
- Une majorité propose des mandats de deux ans
- Une formule hybride est suggérée : un mandat initial de deux ans, suivi de mandats annuels



8



ENSEMBLE,
BÂTISSONS L'AVENIR

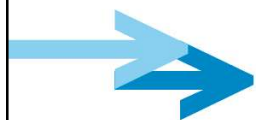
a) Mode électoral du président

Limite de mandats :

- Des inquiétudes sont exprimées quant à la difficulté de trouver une relève si la limite est trop restrictive
- La pertinence d'une limite est remise en question lorsque le président est jugé efficace
- Le risque est soulevé que la fin d'un mandat de huit ans coïncide avec un dossier important (ex. : renégociation de l'ACEUM)
- Une disparité est notée : aucune limite de mandats ne s'applique aux autres membres du conseil d'administration, notamment aux vice-présidents
- Questionnement autour de la notion de mandats consécutifs ou à vie



9



ENSEMBLE,
BÂTISSONS L'AVENIR

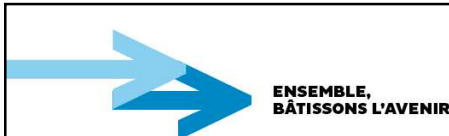
a) Mode électoral du président

Autres éléments entendus

- Réserves quant à l'admissibilité du président du comité d'indon
- Présentation de 5 minutes jugée insuffisante pour évaluer un candidat
- Demande pour allouer un budget permettant aux candidats de visiter les régions et se faire connaître
- Crainte d'un avantage de visibilité pour le président actuel versus le nouveau candidat
- Préoccupation sur l'obligation d'être proposé et secondé par des délégués de différentes régions : désavantage pour les candidats moins connus



10



b) Comité exécutif

- La modernisation du CE comme proposé est saluée. Crainte qu'il s'octroie trop de pouvoirs est réel.
- Questionnement sur la pertinence de conserver le CE s'il est jugé désuet. Certains proposent de l'abolir.
- Requête pour que chaque région y soit représentée. Proposition d'un CE élargi pour représenter toutes les régions.
- Reconnaissance de l'utilité du CE en situation de crise et pour préparer le CA.



11



PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE DES DÉLÉGUÉS

- a) Mode électoral du président
- b) Comité exécutif



12

 Proposition finale		
MODE ÉLECTORAL DU PRÉSIDENT DES EVQ	Actuel	Projeté
Date de l'élection	1 ^{er} CA après l'AGA	Mises en candidature 14 jours avant l'AGA. Élection à l'AGA.
Éligibilité	Membres du CA	✓ Présidents et v-p d'un syndicat affilié ✓ Président sortant des EVQ
Élu par	Membres du CA	Délégués, prés. EVQ et prés. dindon
Durée du mandat	1 an	1 an
Limite de mandats	Non	Oui (8 ans)
Conserve son poste en région	Oui	Non
Nombre d'administrateurs	11 (2 par région + représentant dindon)	12 (président EVQ + 2 par région + président dindon)

13

 Proposition finale	
Comité exécutif 13.03 – En aucun temps le 1^{er} vice-président et le 2^{ème} vice-président ne peuvent provenir du même syndicat. 15.01 – Le CE passe de 5 à 6 membres 15.02 – Maintien de la priorité à un représentant de chacun des syndicats 15.06 – Redéfinition du rôle comme proposé lors de la consultation : « [...] traite des questions nécessitant des décisions urgentes ou exceptionnelles qui affectent l'organisation [...] »	

14